

FinancementFormation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CMAR NOUVELLE-AQUITAINE -
SIÈGE
HENRY LUCIE
05.58.05.81.95
40-cfa-formation-continue@cma-
nouvelleaquitaine.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Actif(ve) non salarié(e)
Elève sous statut scolaire**Sélection :**Dossier
Entretien**Niveau d'entrée requis :**Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3
européen)**Conditions d'accès :**

Être titulaire d'un CAP Fleuriste

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Oui

Objectif de la formation

Le titulaire de ce BP est un technicien qualifié. Doté d'une culture générale et artistique, il réalise des travaux créatifs et esthétiques dans le respect des styles et des techniques. Il participe à l'approvisionnement et à la gestion des stocks. Il négocie, vend, conseille et fidélise les clients. Il participe à l'animation de la surface de vente et assure la gestion commerciale du magasin, avec un double objectif de qualité et de rentabilité.

Contenu et modalités d'organisation**Descriptif des composantes de la certification :** - Fleuristerie ; - Technologie et botanique ; - Commercialisation/négociation ; - Gestion de l'entreprise ; - Arts appliqués à la profession ; - Expression française et ouverture sur le monde.**Durées de la formation** *441h en cours du jour *1022h en entreprise**Parcours de formation personnalisable ?** Oui Type de parcours Modularisé**Validation(s) Visée(s)****BP fleuriste - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)** Éligible au CPF**Et après ?****Suite de parcours**

Le titulaire du BP Fleuriste est un employé qui exerce une activité à caractère artisanal et artistique. Doté d'une sensibilité esthétique, il réalise tout arrangement courant avec tous végétaux. Il assure la vente courante de toute production florale, conseille la clientèle et participe à sa fidélisation. Dans l'exercice de son activité professionnelle, il est rigoureux, efficace et soucieux de la qualité des produits vendus. Le titulaire du BP « Fleuriste » est un fleuriste qualifié.

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00169627	du 07/09/2020 au 02/07/2021	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES		   	
00231966	du 13/09/2021 au 08/07/2022	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES		   	

00259858	du 01/09/2022 au 30/06/2023	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	   
00341078	du 04/09/2023 au 28/06/2024	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	Non éligible 
00341077	du 04/09/2023 au 28/06/2024	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	 
00422724	du 02/09/2024 au 27/06/2025	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	 
00422726	du 02/09/2024 au 27/06/2025	(40)	CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CENTRE DE FORMATION LANDES	Non éligible 